



Conditions générales d'utilisation

Mise à jour et correction le 30 mars 2021 :

Articles modifiés :

> Article 5 - correction d'une erreur en contradiction avec les statuts de ZAÏEULS Réunion, concernant la propriété intellectuelle des articles.

> Article 6 - Ajout de la mention : « Dans le cadre d'une suppression pour publication sur un autre média, la suppression de l'article sera définitive ».

Article 1 - Création d'un article

Tout bénévole ou membre de ZAÏEULS Réunion peut soumettre un article.

L'équipe de ZAÏEULS Réunion composée de membres de l'association, s'occupe de gérer et d'administrer le site presse.zaieuls.fr, ils forment la rédaction du Zournal Péï. Ils sont présentés sur le site.

Article 2 - Contenu d'un article

Le contenu d'un article doit être réalisé par la personne de l'auteur déclaré.

Autrement dit toute atteinte à la notion de droit d'auteur entraînera la suppression de l'article sur le site internet Presse.zaieuls.fr et l'auteur devra lui-même répondre de ses actes.

Le contenu d'un article ne doit pas porter atteinte à la personne physique ou morale d'autrui. En cas de non-respect, la soumission de l'article se verra rejetée.

Le contenu de l'article doit en tout cas, parler de l'île de la Réunion ou de quelque chose qui s'y rapporte. Il doit correspondre à ligne éditoriale suivante :

- Articles culturelles (événements, histoires, arts, musiques, danses, livres et tout ce qui se rapporte à la culture Réunionnaise en générale)
- Articles historiques et généalogiques
- Articles devant être à la portée d'un public large et de tout âge. Un contenu violent, sexualisé et traitant de sujets sensibles reconnus par le CSA, sera soumis à une condition spécifique. Dans le cas où votre article serait concerné, contactez : contact@zaieuls.fr ou zaieuls974@gmail.com

Article 3 - Suppression d'un article

La suppression d'un article peut se faire lors :

- d'un cas d'article polémique, dont les conséquences nuisent à l'auteur de l'article lui-même, l'administrateur du site et l'auteur de l'article peuvent décider de la suppression de l'article.

La décision d'une des deux parties suffit pour faire la suppression de l'article.
- de la publication d'un article ou d'un texte appartenant à quelqu'un d'autre. L'article sera supprimé instantanément sur le site internet.

ZAÏEULS Réunion se réserve le droit de supprimer des articles obsolètes.

Article 4 - Droit d'auteurs

Comme dit à l'article 2. Les articles publiés par l'auteur doivent provenir de sa propre création personnelle.

Les articles une fois créés ne seront en aucun cas considérés comme la production ou comme appartenant à ZAÏEULS Réunion. Cependant la mise en visibilité de l'article par ZAÏEULS Réunion lui permet de décider de l'avenir de l'article sur sa plateforme.

Article 5 - Propriété intellectuelle

Les articles ici écrits appartiennent à ZAÏEULS Réunion pour des raisons de centralisation et de protection de la donnée.

Cependant, ZAÏEULS Réunion travaille en collaboration avec ses contributeurs et pour leur projet. Ainsi,

un auteur peut retirer un article s'il souhaite qu'il soit publié sous un autre média (presse traditionnelle, radio, télévision, films, cinéma, livres, musique et tout type de médias qui correspondra au contenu concerné). Il peut décider de l'avenir de son article du moment que cela soit fait en collaboration avec ZAÏEULS Réunion. Toute décision prise indépendamment ne respecte pas la collaboration.

ZAÏEULS Réunion est propriétaire de l'article que vous allez publier, mais s'engage en ces présentes conditions et par son règlement intérieur à ne pas aller à l'encontre de la décision de l'auteur. Il reste maître de l'avenir de l'article, pour une question de reconnaissance de son travail effectué.

Article 6 - Sauvegarde des données

Les données du site sont sauvegardées sur le site et en cas de litige et de suppression pour cause de litige, une copie de l'article et de son contenu en intégralité sera conservée sur une base de données distante à celle du site.

Dans le cadre d'une suppression pour publication sur un autre média, la suppression de l'article sera définitive.

Article 7 - Modification des CGU

Dans le cadre d'un changement concernant les CGU, vous recevrez une notification par mail qui vous informera des changements effectués. ZAÏEULS Réunion se réserve le droit de modifier à tout moment les informations de ce document.

Le Président de ZAÏEULS Réunion.